

Qu'est-ce que fide ?

fide signifie "Français, Italiano, Deutsch en Suisse" et désigne le programme fédéral suisse pour la promotion de l'intégration sur le plan linguistique

Selon la nouvelle loi sur l'immigration entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2019, toute personne souhaitant obtenir un permis de séjour ou d'établissement doit démontrer des compétences linguistiques dans au moins une des langues nationales suisses (en principe la langue du lieu de résidence).

Pour mettre en œuvre cette nouvelle loi, le gouvernement fédéral a fixé les conditions de la compétence linguistique requise par les migrants pour obtenir une autorisation.

Cette autorisation peut être obtenue en participant à des modules de formation reconnu par fide.

Le passport des langues fide

Conçu par le Secrétariat d'État aux migrations (SEM) et reconnu au niveau national, il certifie la compétence linguistique d'une personne migrante pour obtenir une autorisation de séjour ou d'établissement.



Contactez-nous

Déléguée régionale à l'intégration
Muriel Perruchoud

Mail : integration@chippis.ch
Natel : +41 77 269 65 70

www.cransmontana.ch/fide



Français en Suisse – apprendre, enseigner, évaluer
Italiano in Svizzera – imparare, insegnare, valutare
Deutsch in der Schweiz – lernen, lehren, beurteilen

fide





fide-service.ch

Pour plus d'informations sur les tests de langue, le passeport des langues et les conditions reconnues pour les démarches de séjour, établissement ou de naturalisation en Suisse, visitez le site officiel www.fide-service.ch.

Vous y trouverez toutes les informations concernant le test fide, notamment le test blanc, les niveaux de langue requis, les centres de test, ainsi que les différentes possibilités de certification linguistique reconnues en Suisse.

Test fide

Le test fide permet d'évaluer le niveau de français pour les demandes de permis et de naturalisation.

Dans le district de Sierre, trois lieux sont accrédités pour organiser des évaluations de français (fide) :

- Sierre, à la Maison des cultures
- Crans-Montana, à l'Association des communes de Crans-Montana
- Chippis, à la Maison villageoise

Informations concernant le test

Cette évaluation est proposée uniquement pour la langue française.

Prérequis

16 ans révolu

Déroulement

Le test de français se déroule en deux parties :

- une partie orale (40 minutes) ;
- une partie écrite (intro. env. 15 min, test 60 minutes).

Le test oral et le test écrit ont lieu en principe durant la même journée.



Dates et inscription

Plusieurs sessions par année sont proposées. Pour connaître les dates, le lieu et s'inscrire :

www.cransmontana.ch/fide

Délai d'inscription

3 semaines avant la session. Le nombre de places est limité. Les premiers inscrits seront les premiers servis. Les participants recevront une confirmation par mail de leur inscription ainsi que les horaires de l'oral et de l'écrit.

Coût

Le prix de l'évaluation complète est de CHF 250.-.

Toutefois, il est possible de ne faire que :
le test oral (CHF 170.-) ;
le test écrit (CHF 120.-).

Annulation

En cas d'annulation 15 jours avant la date de l'évaluation, les frais se montent à CHF 20.-. Passé ce délai et en cas d'absence au test, un montant de CHF 88.- sera perçu.

Résultats

Les résultats sont transmis environ quatre semaines après l'évaluation, directement par le secrétariat fide à Berne.

Toutes les conditions de participation sur www.cransmontana.ch/fide